



REPUBLIQUE DU BURUNDI

ACTION ANTI MINES :
Plan d'action de Cartagena, Action 14

La Stratégie de la DAHMI

- L'objectif global de la stratégie nationale de l'Action Humanitaire contre les Mines et les Restes Explosifs de guerre au Burundi est de promouvoir un environnement favorable à la croissance et à la prospérité dans lequel la population pourra vivre à l'abri de la menace des mines et les REG, contribuant ainsi de manière significative au développement socio-économique avec la réhabilitation des infrastructures, l'accès au tourisme et à des espaces agricoles à travers la création d'une structure nationale de coordination.
- Mise en œuvre des clauses de la Convention d'Ottawa
- Pérennisation des activités en adoptant des politiques sectorielles de l'Action Anti Mines basées sur les quatre piliers de l'action contre les mines anti personnelles.

Suite de la Stratégie Nationale

- ▣ Intégration des activités de l'Action Anti mines dans la réduction des risques et gestion des catastrophes en veillant à ce que les terres déjà remises à la disposition de la population ne soient pas minées encore une fois.
- ▣ Dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, s'assurer que les acquis de développement sont protégés à travers les activités de plaidoyer et de contrôle qualité ainsi qu'à travers la mise en application de la législation nationale.

Situation actuelle

- ▣ Déminage (action no 14) : plus de 90% de la superficie polluée est balayée et remise à la population des activités de développement
- ▣ Destruction des stocks : 76 mines AP lors de la campagne de désarmement des personnes civiles vont être détruites le plutôt possible (action no 12)
- ▣ Rapport de transparence (art. 7) : période 2010 déjà renseigné .
- ▣ Mines conservées (art. 3) : 04 dont 02 POMZ et 02 TS 50 réservées pour la formation

Situation actuelle (suite)

- ▣ **Respect des échéances** : Rassurant
- ▣ Développement du système IMSMA : Dernière version depuis fév. 2008 mais besoin d'un renforcement de capacités
- ▣ **Estimation des survivants** : Environ 6 000 victimes mais de réactualisation des données
- ▣

Priorités- résultats-activités, date limite : 1^{er} avril 2014

- ▣ Eliminer tous les impacts des deux zones confirmées minées (Mwico dans Bujumbura Rural et Mpishi dans Bubanza) .
- ▣ mener une étude d'impact environnementale autour de la réserve naturelle de la Kibira et Rokoko sur des zones suspectes à partir du 2 juillet 2010 avec le concours de l'ONG MAG sur financement des fonds suisses pendant deux mois (General community survey)
- ▣ Donner rapport avec le mois de septembre 2010

Priorités-Résultats-Activités

- ▣ Mobilisation des fonds à partir d'octobre 2010-mars 2011
- ▣ Montée en puissance pour le déminage de mars à mai 2011 : mise en place-achat matériel -test matériel existant-recrutement personnel
- ▣ Développement des activités de déminage à partir de juin 2011-février 2012 avec la réévaluation périodique.

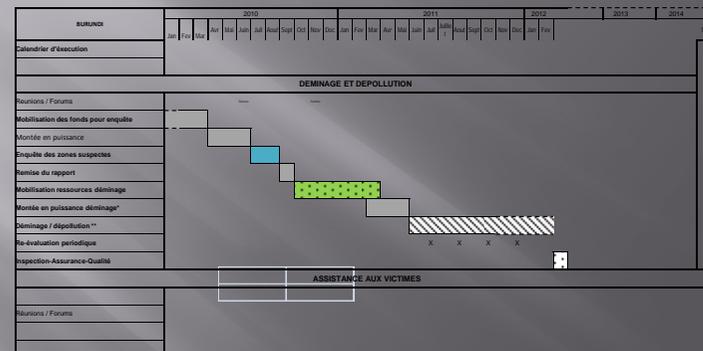
Priorités-Résultats-Activités

- ▣ Début mars 2012 : Inspection-assurance-contrôle-qualité avec la remise à disposition des terres après confirmation (voir calendrier d'exécution en annexe)
- ▣ Mise sur pieds des équipes de reconnaissance et d'intervention car la seule personne formée en EOD 1-4 est actuellement sollicitée pour le programme de désarmement en cours au pays.

Priorités-Résultats-Activités

- Appui opérationnel aux activités de la DAHMI
- Mettre au premier plan l'assistance aux victimes de mines et les REG qui est l'une des composantes de l'action contre les mines

Calendrier d'exécution



* Le début du déminage/montée en puissance dépendra de la mobilisation des ressources

** La durée du déminage sera déterminée sur la base des résultats de l'enquête des zones suspectes

Durée connue [Barre grise] Durée à l'étude [Barre à points] [Barre à rayures]

Observations

- La budgétisation et la durée du déminage seront conditions des résultats de l'enquête environnementale d'ici septembre 2010
- Le début du déminage et la montée en puissance dépendront de la rapidité et de l'attention que les bailleurs de fonds vont réserver à la mobilisation des ressources.

Burundi avant déminage



Burundi après déminage

